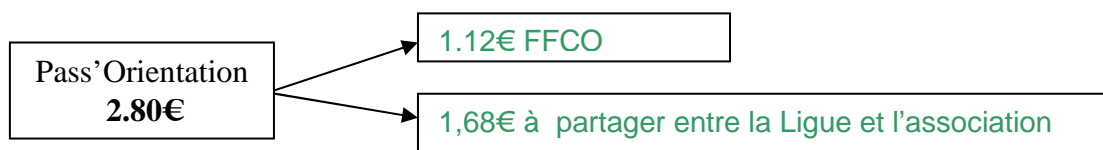




# PROCEDURE de DECLARATION REDEVANCE Pour les PASS'ORIENTATION

## Pour rappel

Toute personne, non licenciée de la FFCO, participant à une manifestation, quel que soit, organisée par une structure de la FFCO, doit se voir délivrer un Pass'Orientation (sauf licence UNSS).



A ce jour, la LBCO prend en charge complètement le coût relatif au Pass'Orientation

### Courses inscrites au Classement National

Pass'Orientation sur parcours chronométré ou non-chronométré

- Répertoire dans fichier SI fourni par l'arbitre
- recensement FFCO

Pass'Orientation sur parcours non-chronométré

- hors fichier SI
- recensement LIGUE

### Courses non inscrites au Classement National

Pass'Orientation sur parcours chronométré (si certificat médical) ou non-chronométré

- recensement LIGUE

La déclaration des Pass'O permet d'augmenter significativement le nombre de pratiquants dans notre activité. Les chiffres sont remontés au ministère et paraissent dans les bilans aux différentes instances, preuve d'une plus grande action sur le territoire. Il en va des subventions qui peuvent potentiellement être accordées.

# POUR LES MANIFESTATIONS DU GROUPE NATIONAL, INSCRITES AU CLASSEMENT NATIONAL

**1** - A l'issue de la manifestation l'arbitre fait parvenir au secrétariat fédéral les résultats.

**TOUS les participants chronométrés** : licenciés et non licenciés FFCO, titulaires d'un Pass'Orientation, délivrés au vu d'un certificat médical de non contre-indication à la Course d'Orientation, doivent apparaître dans ces résultats.

Pour rappel : Article XV.1 - Gestion des manifestations

...La mention PO (Pass'Orientation) sera portée au regard des concurrents participants à l'épreuve et non titulaire d'une licence annuelle compétition FFCO. ...

**2** - Le service comptabilité fédérale fera parvenir à la structure organisatrice la facture correspondante :

**. Pour les licenciés (redevance fédérale + 1€ course inscrite à un classement national) :**

Nbre total de 19 ans et + \* 3.50 €

Nbre total de 15/18 ans \* 2.70 €

Nbre total de 14 ans et - \* 2.20 €

**. Pour les non-licenciés (Redevance fédérale)**

Nbre total de 19 ans et + \* 2.50 €

Nbre total de 15/18 ans \* 1.70 €

Nbre total de 14 ans et - \* 1.20 €

**. part fédérale au titre du pass'orientation**

Nbre total de non-licenciés \* 1.12 €

**3** - Le secrétariat fédéral se charge d'enregistrer les Pass'Orientation issus de cette manifestation.

Un état sera transmis pour information et vérification à la ligue régionale par trimestre.

Seul cet état doit être validé par la ligue qui ne doit en aucun cas transmettre son propre document.

**4 - Pour les ateliers « initiation - découverte », participants « non - chronométrés »,**

A l'issue de la manifestation, la structure organisatrice recense les Pass'Orientation délivrés en renseignant le formulaire « Le formulaire relatant « l'état des Pass'Orientation délivrés » (téléchargeable sur le site fédéral :<http://www.ffcorientation.fr/licencie/clubs/organisations/>) et fait parvenir ce dernier auprès de la ligue régionale pour transmission à la Fédération, dans un délai d'un mois maximum après la fin du trimestre correspondant (pour la fin de saison au plus tard le 15 décembre).

**5** - En fin de saison (fin décembre) le service comptabilité fédérale établira une facture auprès des ligues régionales pour un montant de 1.12€/Pass'Orientation.

# POUR LES MANIFESTATIONS DU GROUPE REGIONAL, INSCRITES AU CLASSEMENT NATIONAL

**1** - A l'issue de la manifestation l'arbitre fait parvenir au secrétariat fédéral les résultats.

**TOUS les participants chronométrés** : licenciés et non licenciés FFCO, titulaires d'un Pass'Orientation, délivrés au vu d'un certificat médical de non contre-indication à la Course d'Orientation, doivent apparaître dans ces résultats.

*Pour rappel : Article XV.1 - Gestion des manifestations*

...La mention PO (Pass'Orientation) sera portée au regard des concurrents participants à l'épreuve et non titulaire d'une licence annuelle compétition FFCO. ...

**2** - Le service comptabilité fédérale fera parvenir à la structure organisatrice la facture correspondante

- Pour les licenciés (course inscrite à un classement national)

Nbre total de licenciés \* 1.00 €

- Pour les non-licenciés (part fédérale au titre du pass'orientation)

Nbre total de non-licenciés \* 1.12 €

**3** - Le secrétariat fédéral se charge d'enregistrer les Pass'Orientation issus de cette manifestation.

Un état sera transmis pour information et vérification à la ligue régionale par trimestre.

Seul cet état doit être validé par la ligue qui ne doit en aucun cas transmettre son propre document.

**4 - Pour les ateliers « initiation - découverte », participants « non - chronométrés »,**

A l'issue de la manifestation la structure organisatrice recense les Pass'Orientation délivrés en renseignant le formulaire « Le formulaire relatant « l'état des Pass'Orientation délivrés » (téléchargeable sur le site fédéral : <http://www.ffcorientation.fr/licencie/clubs/organisations/>) et fait parvenir ce dernier auprès de la ligue régionale pour transmission à la Fédération dans le délai d'un mois maximum après la fin du trimestre correspondant (pour la fin de saison au plus tard le 15 décembre).

**5** - En fin de saison (fin décembre) le service comptabilité fédérale établira une facture aux ligues régionales pour un montant de 1.12€/Pass'Orientation.

## **POUR TOUTES LES MANIFESTATIONS NON INSCRITES AU CLASSEMENT NATIONAL**

**1** - A l'issue de la manifestation la structure organisatrice recense les Pass'Orientation délivrés en renseignant le formulaire « Le formulaire relatant « l'état des Pass'Orientation délivrés » (<http://www.ffcoorientation.fr/licencie/clubs/organisations/>) et fait parvenir ce dernier à la ligue régionale pour transmission à la Fédération, dans le délai d'un mois maximum après la fin du trimestre correspondant (pour la fin de saison au plus tard le 15 décembre).

**2** - En fin de saison (fin décembre) le service comptabilité fédérale établira une facture aux ligues régionales pour un montant de 1.12€/Pass'Orientation.

**Les associations souhaitant obtenir des « supports » Pass'Orientation doivent contacter la ligue.**

**Le pass'O permet à tout nouveau licencié de bénéficier d'une remise de 10% de la fédération sur la part fédérale du prix de la licence. Remettez bien le pass'O et n'oubliez pas de les enregistrer le jour de la course.**